

Le ti'Bouillantais

Numéro 4

Journal d'informations de Bouillante distribué par l'UCB

Septembre 2016



La centrale Géothermique vendue à l'étranger...

ou comment la désinformation peut influencer sur notre jugement.

Partout dans le monde, des communes sont prêtes à faire d'énormes sacrifices pour que des investisseurs étrangers apportent des capitaux chez eux. Grâce à sa situation privilégiée Bouillante à eu la chance de voir des investisseurs se positionner sur un projet d'avenir. Cela suppose bien sûr une véritable vigilance communale et citoyenne, mais quelques soient les transactions en cours, et les capitaux investis, personne ne va partir avec la centrale et la réserve géothermique sous le bras.

Prenons un exemple concret connu de tous. Au début des années 90 un investisseur métropolitain est venu à Bouillante monter une affaire de bateaux à fond de verre. Il a développé l'activité commercialement, multiplié les bateaux et modernisé l'offre. Il a gagné sa vie, revendu l'affaire et a quitté la Guadeloupe. Aujourd'hui les bateaux à fond de verre, créent des emplois, participent à l'offre de service touristique et contribuent à faire connaître Bouillante. Non seulement ce projet a enrichi Bouillante mais... l'investisseur n'est pas parti avec la réserve Cousteau !

Un autre exemple montre l'importance de rester vigilant. Dans ces mêmes années 90, un maire de triste mémoire a revendu (dans des conditions qu'il serait judicieux de préciser) un terrain situé en bordure de la plage de Petite Anse au groupe Léo Lagrange pour y construire un hôtel. Le groupe hôtelier a voulu s'approprier la plage, au dépend des Bouillantais, et s'est permis de construire un môle en guise de débarcadère (qui aujourd'hui encore pénalise le réensablage de la plage), tout en n'étant pas en conformité avec les règles de rejet des eaux usées... Finalement l'hôtel est aujourd'hui un EPHAD qui procure des emplois et permet à nos aînés d'être accueillis dans leur commune. Mais ce sont les conditions floues de la cession et les « négligences » de l'administration de l'époque dans la gestion d'acteurs privés et des autorisations accordées qui sont responsables des ratés et des excès du projet hôtelier.

La vente de la société Géothermie Bouillante (annoncée publiquement début 2015 comme une recherche de partenariat) est vue par certains comme une catastrophe... Au regard des nombreuses péripéties qui ont émaillé la vie de cette centrale depuis que le BRGM l'a prise en main comme actionnaire majoritaire (en 1996, d'abord via une de ses filiales la CFG) et de l'avis de la cour des comptes (qui devant un mauvais bilan financier a insisté pour transformer cette recherche de partenariat en cession), on peut plutôt penser qu'il était temps de trouver une autre solution avec des investisseurs autres. Seulement aucun guadeloupéen ne s'est manifesté à ce jour...

La commune doit s'impliquer dans la gestion

Reprendre un tel site suppose, des fonds importants, une vraie culture industrielle et une forte technicité dans un domaine spécifique... L'exploitation de tels forages demande une expérience peu répandue à l'échelle mondiale. Le groupe ORMAT est l'un de ses acteurs majeurs de la géothermie. On peut ainsi raisonnablement attendre une nouvelle dynamique, et que soit autrement mieux mis en valeur le potentiel du site... même si cela n'empêche pas de rester vigilant, car cette vente suppose la mise en place du projet Bouillante 3. Par ailleurs, nous aurions souhaité que la commune soit partie prenante minoritaire (par le biais d'une structure indépendante) si ses finances lui permettaient, ne serait-ce que pour faire partie du conseil d'administration. C'est d'ailleurs ce que nous avons proposé lors du conseil municipal du 21 avril 2016.

Enfin certains craignent de voir augmenter le tarif de l'électricité. D'abord il faut savoir que le prix de vente de l'électricité est fixé en fonction du tarif national pour tenir compte de la continuité territoriale. Il ne dépend en aucun cas du prix d'achat de l'électricité par EDF aux fournisseurs. Pour Géothermie Bouillante le prix a été fixé à l'époque où EDF était aussi actionnaire principal, soit à la fois vendeur et acheteur ! Ce prix est nettement inférieur au prix de vente public, mais aussi très inférieur au prix de revient de production de l'électricité dans les centrales de Jarry ou du Moule... ■

HMM!!!

Allo Pizza
Appelez, commandez, savourez.

LIVRAISON À DOMICILE - PIZZA À EMPORTER 1 **33CL OFFERT PAR COMMANDE À DOMICILE**

0590 60 66 91 / allopizza97125@gmail.com / tous les soirs de 18h à 22h

Actualités municipales

Compte-rendu du conseil municipal du 5 novembre 2015

Nous demandons tout d'abord la correction du compte-rendu du précédent conseil sur de nombreux points. L'opposition rappelle également qu'elle a réclamé un bilan chiffré et détaillé de la fête de Bouillante 2015.

• **Vente d'un terrain** : un terrain communal est vendu à Madame Laronne, une nouvelle fois en dessous de l'estimation des Domaines. Les biens de la commune seraient-ils utilisés à des fins électoralistes ?

• **C2DT** : Le financement de certains projets a évolué dans le cadre de la Convention Contrat de développement Durable Territorial. Les montants aussi ont évolué. La remise aux normes de l'école de Pigeon déjà réévaluée à 2,9 Millions d'euros atteint maintenant 4 M€, sans que cette réévaluation ait été discutée en conseil municipal ou en commission des travaux.

• **Taxe de séjour** : Les montants de la taxe de séjour ont été réévalués au maximum de la fourchette existante. C'est-à-dire que Bouillante taxe ses touristes comme les stations balnéaires les plus huppées et les mieux équipées du pays... Même Saint-François, Gosier ou Deshaies ne se permettent pas de tels montants. Pour rappel, l'Office du Tourisme n'a que 2 personnes qui y sont affectés, pourquoi une telle somme et pour quel développement touristique ?

Pour justifier de tels excès, le maire invoque le budget de l'Office du Tourisme qui atteindrait 200 000€, chiffre que nous contestons fortement. De plus, que va faire l'Office du Tourisme pour les hébergeurs ? Le maire, selon ses propos, fait allusion aux 490 logeurs taxables de la commune (1 foyer sur 3 ?), ce qui explique certainement les surestimations à répétition des rentrées financières liées à la taxe de séjour.

Marc Guilliod demande le coût réel des opérations Internet pour le recouvrement de cette taxe... Il faut déduire ce coût de la somme récoltée. Le maire répond que ce coût est nul.

• **Classement de l'Office** : Le Maire se propose d'entamer les démarches de demande de classement de l'Office Municipal de Tourisme de Bouillante en catégorie III. Marc Guilliod lui fait remarquer que les conditions de cette classification sont loin d'être réunies, que les délais d'obtention sont souvent très longs, et que la loi Notré en vigueur fera passer tous les offices du tourisme sous la gestion de la CASBT en janvier 2017, nous n'aurons qu'un bureau d'accueil. Non seulement cette démarche a peu de chance d'aboutir, mais même dans ce cas, elle serait au bénéfice de la CASBT ! Le maire reste sans réponse et passe en force en faisant voter sa majorité.

• **PV électronique** : Il est décidé l'adhésion de la collectivité au programme de la verbalisation électronique. Les PV de la police municipale seront dressés électroniquement, avec l'acquisition de 3 terminaux... Les décisions précédentes faisaient état d'un seul agent assermenté. À suivre...

• **Service civique** : Le maire fait voter une autorisation de recours au service civique. C'est une façon de bénéficier du personnel supplémentaire relativement peu cher... Mais même peu cher, ce coût s'ajoute à la masse salariale... A-t-on réellement besoin de personnel supplémentaire quand la commune a déjà trois fois plus d'employés qu'une commune de même taille ?



• **Subventions** : Le maire annonce quelques subventions aux associations. Marc Guilliod renouvelle sa demande du tableau qui fait apparaître les demandes et les sommes accordées. Il note en plus, que les engagements du maire étaient d'associer l'attribution des subventions aux créations d'emplois. Or, elles ont été attribuées sans aucun respect de ces engagements. Le budget de 300 000€ par an promis aux associations durant la campagne, est très vite tombé à 150 000€ puis à 90 000€ cette année, alors que seuls 63 000€ ont été distribués. De plus il fait remarquer que la demande de subventions du Balan Bouillantais est restée sans réponse. Le maire invoque une question de complexité du dossier...



Conseil Municipal du 10 mars 2016

Notons que seulement 16 conseillers étaient présents au début du conseil, dont Marc GUILLIOD pour l'UCB et 3 représentant de Bouillante Pour Tous (Groupe Malo).

• **Nouveau DGS** : Le maire annonce que l'ex-chef de cabinet de Philippe CHAULET – Rodrigue JEAN-JACQUES - est nommé DGS en remplacement d'Edwige BRARD, muté au CCAS.

• **Foncier** : Il est voté l'acquisition d'une parcelle à Pigeon (par portage foncier par l'Établissement public Foncier Local de la Guadeloupe) pour créer une voie de dégagement derrière les habitations et se raccordant à la nationale, au niveau de la Lise. Par ailleurs, le CM approuve la vente d'un terrain + une maison rue Sylvère LESUEUR à Mr SALIN au prix estimé par les domaines. Le Maire annonce une enquête publique en juin pour adoption du PLU (remplaçant le POS). IL SERA IMPORTANT QUE LA POPULATION S'Y INTÉRESSE (NDLR : il semble que cette enquête n'a pas eu lieu en juin...)

• **Ecoles** : Le nouveau budget pour les travaux de reconstruction de l'école de Pigeon monte à 4 300 000 €, encore une fois en nette augmentation, dont 380 000€ resteraient à la charge de la commune. Le budget complémentaire de renforcement de l'école de Malendure est de 1 433 306 € dont 1 83 306€ restent à la charge de la commune. Le tout sous réserve d'acceptation des participations des Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs, et autres contributeurs. Marc Guilliod fait remarquer que sur la convention concernant l'école de Malendure (document officiel !), celle-ci est dénommée Ecole des Plaines (à Pointe-Noire ?). Par ailleurs le Préfet a 2 mois pour entériner la convention, mais... celle-ci n'est pas datée !

• **Agglomération** : Le Maire fait redéfinir le périmètre d'agglomération pour y inclure la zone de Thomas (en plus du bourg et de Pigeon). Dans ce périmètre, la commune peut légiférer à sa guise mais l'entretien est à sa charge. Les choix du Maire pour la délimitation des zones sont contestés par Jean-Claude MALO. L'UCB propose de créer une zone d'agglomération sur la section de Monchy, la majorité valide cette proposition.

• **Taxe de séjour** : Le Maire annonce la création d'une régie de recettes pour la perception de cette dernière. Selon les premiers mois de déclaration, la taxe rapporterait : 6 000€ en Décembre 2015 + 15 000€ pour Janvier et Février 2016 réunis. JC MALO insiste sur le fait que notre TS ira à l'inter-communalité dans l'avenir puisque les compétences de l'Office du Tourisme y seront transférées. Le Maire n'a pas de réponse...

• **Petite Anse** : L'ensablement de Petite Anse est voté. Coût : 32 800€ (10 940€ Commune; 10 940€ FEDER).

• **Finances** : Le Maire précise qu'il n'y aura pas d'augmentation d'impôts pour 2016. Le montant de la dette de la commune est de 4 729 168,66€ (soit 1 337€/Habitant) à comparer aux 850 000€ de trésorerie à l'entrée en fonction du Maire... Les dépenses du personnel dépassent les 70% du budget. Le Maire précise qu'en 2016 des efforts d'économie doivent être faits par l'augmentation des quotas horaires de travail pour certains employés...

Conseil municipal du 21 Avril 2016

Chaque Conseil Municipal commence par l'approbation du procès-verbal de la séance précédente. Marc GUILLIOD fait remarquer que 23 noms figurent sur celui-ci alors que seulement 20 conseillers étaient présents ! Il fait aussi remarquer que Philippe CHAULET n'est jamais présent à ces conseils. Le maire lui répond qu'il a fait ce choix pour éviter les clashes avec J. C. MALO... Il signale par ailleurs, que plusieurs de ses interventions et réserves ne sont pas mentionnées.

• **Démission** : Le Conseil salut la nomination d'un nouveau conseiller, Jean-Marc FRONTON, en remplacement de Yolène RIBESOIS démissionnaire. Lydie GACE était la suivante sur la liste mais elle a décliné le siège sans que son courrier ne soit mis à disposition du Conseil, pas plus que la raison de la démission de Yolène RIBESOIS. Sybille FRONTON est élue 7^{ème} adjointe au maire. À l'occasion du remplacement de la conseillère démissionnaire, l'opposition fait remarquer qu'après deux ans, les commissions n'ont jamais été convoquées ni même installées (soit après un tiers du mandat !). C'est au cours de ces séances que le maire doit faire élire le vice-président de la commission... Le Maire répond qu'il désigne lui-même les vice-présidents et qu'il ne travaille qu'avec la majorité (donc qu'il ignore la légalité des commissions) ! Nous espérons que cette fois, ces déclarations figureront dans le compte-rendu officiel !

• **Financement** : Concernant le plan de financement des projets d'investissements communaux, J.C. MALO fait remarquer qu'il n'y a aucune participation de la CASBT (nous noterons par ailleurs que la présentation des comptes de la commune fait apparaître un «retard» de versement de la communauté d'agglo vers la commune de Bouillante de... 890 000€ !).

• **Mouillages** : Le maire annonce un gros projet d'équipement des espaces de mouillage de la commune (repris du programme de l'UCB mais visiblement sans maîtrise de sa part). Marc GUILLIOD fait remarquer que comme pour la taxe de séjour, le montant des recettes attendues de ces équipements (100 000 à 150 000€ d'après le maire) est totalement fantaisiste (la taxe de séjour avait été inscrite par le maire au budget comme devant rapporter 350 000€, l'UCB avait estimé 50 000 à 60 000€. Elle rapporte aujourd'hui péniblement quelques milliers d'euros - 750€ en 2015 !). Le Maire surestime le passage et ignore le coût de la collecte. De plus une telle taxation suppose une offre de services correspondants...sinon, c'est juste une incitation à aller voir ailleurs...Marc GUILLIOD déplore que là encore, le Maire refuse toute forme de coopération.

• **Chantier d'insertion** : Le tableau du plan de financement atelier Chantier d'Insertion «Bouyant Pli'Bel» présente une erreur (la participation du FDI est chiffrée à 138 330€ alors qu'elle est réduite à 30 000€ sur deux ans !). Patricia BAILLET reconnaît l'erreur sans être en mesure de rectifier et d'équilibrer ce tableau. C'est le tableau faux et non-équilibré qui est mis aux votes et... approuvé ! Par ailleurs Marc GUILLIOD fait remarquer que le projet propose de créer 30 emplois provisoires pour deux ans pour la

somme de... 2,4 millions d'euro ! soit 3 295€ par mois et par personne ! Pour cette somme il aurait été possible de faire beaucoup mieux !

• **Commune touristique** : Le maire demande au conseil d'approuver la demande de classement de la commune de Bouillante en commune touristique. Marc GUILLIOD fait remarquer que la commune ne répond pas à de nombreuses exigences qui permettraient d'obtenir ce statut. J.C. MALO rappelle que la loi NOTRÉ transmettra les compétences du tourisme à la communauté d'agglo dans moins d'un an. Que ces efforts sont donc incompréhensibles et en pure perte. Marc GUILLIOD fait remarquer que sur ce point comme sur d'autres, les recettes annoncées ne seront pas au rendez-vous. Le maire convient que s'il n'arrive pas à créer d'autres recettes, il devra augmenter les impôts.

• **Subvention** : Marc GUILLIOD fait remarquer que l'association Balan Bouillantais qui compte 180 adhérents n'a toujours pas reçu de subvention pour l'année, alors que la demande date de plus de 10 mois, que le Maire a été relancé lors de 5 conseils municipaux, que le budget attribué aux associations est loin d'être épuisé et que ce dossier était le seul qui prévoyait une embauche, conformément aux priorités définies par le Maire lui-même... Encore une fois on ne peut que constater que le Maire utilise l'argent des Bouillantais à des fins partisans et clientélistes ramenant ainsi la commune à des pratiques moyenâgeuses d'une période qu'on espérait révolue. Le Maire fait voter les subventions du CCAS et de l'OMT sans que ces entités aient délibéré de leur budget... L'opposition déplore que les montants ainsi votés le sont, comme d'habitude, à l'aveugle sur des bases arbitraires.

• **Fiscalité** : Le Maire fait voter la stabilité des 3 taux de fiscalité locale (habitation, foncière, et foncière non bâties). A noter que cela n'empêchera pas les impôts locaux d'augmenter puisque les taux de la CASBT ont augmenté et que la base est étendue. Les différents comptes de la commune sont présentés et soumis à approbation. Le bilan général confirme l'endettement croissant de la commune, dans des proportions inquiétantes. On notera l'accroissement de la masse salariale qui atteint 7,1 M€ sur un budget de 10,6 M€, ce qui représente 68% du budget... trois fois plus que la norme ■

Donnez votre avis !

• **Comment percevez-vous l'entrée d'ORMAT au capital de la centrale géothermique ?**

• **Quelles sont pour vous les actions prioritaires à mener sur Bouillante?**

- L'emploi des jeunes
- L'éducation
- L'accompagnement des entreprises
- Le tourisme
- Les associations
- Autres



Venez répondre sur notre facebook
uniondescitoyensbouillantais

LE MARIAGE DE L'AMI FRITZ À MARLENHEIM FÊTE LE JUMELAGE sans délégation officielle de notre commune !

Depuis 1973, une grande fête a lieu tous les ans les 14 et 15 août dans notre commune jumelle en Alsace. Cette reconstitution d'un mariage du 19^{ème} siècle est un événement très populaire et qui attire chaque année une foule nombreuse.

Cette année marquait pour nos 2 communes la célébration des 40 ans du jumelage. Mais la municipalité de Marlenheim n'a jamais reçu de réponse de la municipalité bouillantaïse à l'invitation qui leur avait été lancée pour participer aux festivités. Ce sujet de la coopération et de l'ouverture vers le monde ne doit pas faire partie des préoccupations de notre maire...

Mais Bouillante a heureusement été représentée par Laurent GUILLIOD, membre de l'UCB et petit-fils de Raymond GUILLIOD, le fondateur de ce jumelage. Laurent et sa famille ont ainsi fièrement porté les couleurs de notre commune, en l'absence de toute autre délégation officielle.



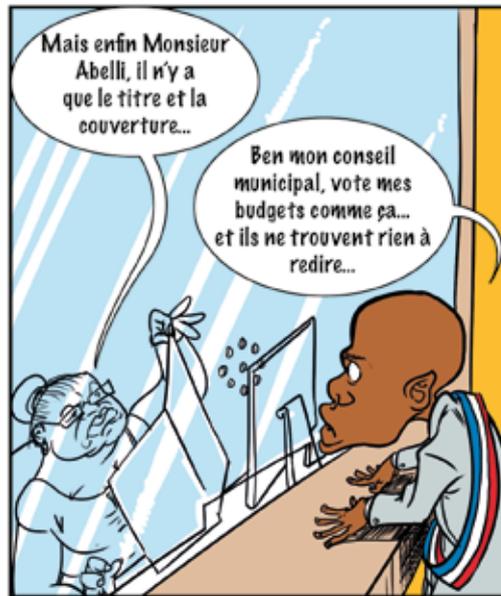
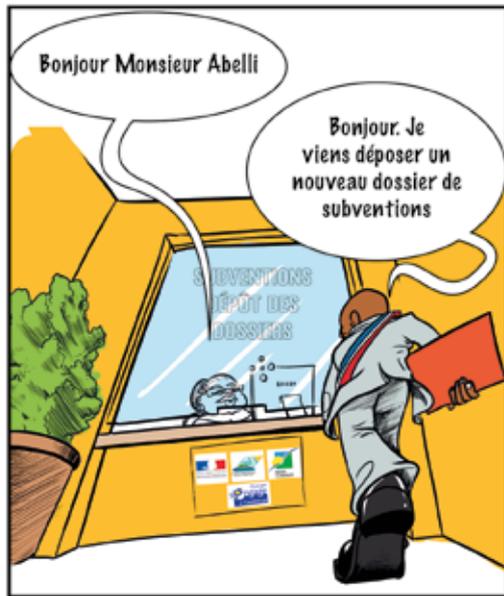
ASSOCIATIONS

VOUS AVEZ DES INFOS
ET DES ANNONCES

CONTACTEZ-NOUS

0690 08 86 78

Sa i pou fèt ka fèt.



L'Entrepreneur n'est pas celui que l'on croit, la réussite se mérite.

Derrière chaque entreprise, quelle que soit sa taille, il y a un entrepreneur. Seuls ceux qui se sont confrontés à l'exercice connaissent la réalité du métier. Beaucoup voient l'image de la réussite (la grosse voiture) mais oublie les sacrifices et les efforts que cela nécessite.

Une fonction sans relâche

La plupart du temps, derrière cette appellation se cache un homme (ou une femme) qui a investi tout ce qu'il avait dans le projet d'une vie, qui travaille 80 à 100 heures par semaine pour se sortir de l'endettement nécessaire au démarrage de son activité, qui doit gérer à la fois ses clients, ses fournisseurs, ses employés, sa production et surtout une administration complexe, lourde et le plus souvent détachée de la réalité économique.

Il y a aussi ceux qui osent...

On pointe souvent ceux qui sont des héritiers, ou d'autres qui deviennent parfois des patrons arrogants et peu respectueux de leurs employés... Mais au-delà de ces situations marginales, il y a des gens qui ont osé, des gens qui ont pris des risques avec leurs finances, leur avenir. Il y a l'engagement, la passion, l'énergie d'un homme (ou d'une femme), il y a la débauche de travail, les heures sans compter, le stress et l'incertitude, les coups du sort. Il y a la fierté de créer, de réaliser quelque chose par soi-même. Et puis parfois, il y a l'échec. Parce que celui qui se lance dans cette aventure part sans aucune garantie,

il y a toujours une prise de risque, des aléas. Les mauvaises langues n'y voient qu'un chômeur rentré dans le rang, mais derrière il y a toujours un drame humain. Personne ne fonde une entreprise sans y mettre une part de lui-même. Pourtant beaucoup d'entre eux se relèvent et recommencent.

L'échec n'est qu'une étape

Jack Ma, le fondateur d'Alibaba (le concurrent chinois d'Amazon), un des hommes les plus riches du monde a été refusé à l'école de police, refusé 10 fois à Harvard, recalé comme gérant de KFC, échoué dans ses premières créations de sites... Son succès tient dans sa persévérance et l'indifférence aux jugements des autres. Ça n'est jamais un échec total pour la société.

C'est l'économie qui tire le social

Durant sa vie (même courte) une entreprise crée de l'activité, des emplois, paie des taxes. Dans notre département, comme ailleurs, les TPE et les PME sont les premiers fournisseurs et créateurs d'emplois. D'ailleurs, on oublie souvent le rôle essentiel de l'entreprise dans notre société. Sans entreprises, pas d'état, et encore moins de services publics ! Ceux-ci sont entièrement financés par nos impôts, les taxes professionnelles, les taxes sur les produits, les impôts sur le travail...

Les entrepreneurs ne sont pas que des gens un peu plus ambitieux ou aventureux que les autres, ils sont

un pilier absolument vital de notre société. Alors, on peut sourire de voir les grands rêves d'un de ces aventuriers du business s'écrouler devant la réalité... mais il ne faut pas oublier trop vite son humanité et son mérite. Et quand les quolibets et les railleries viennent de gens dont la carrière et l'enrichissement reposent sur le simple « mérite » d'avoir eu une relation qui les a fait obtenir un poste protégé, et qui n'ont jamais de leur vie créer une richesse, créer un emploi, ou même oser prendre un risque... alors on est en droit d'être dérangé par l'indécence des propos. **Sachons respecter ceux qui créent et ceux qui osent** ■



L'aventure bouillantaïse du «Pourquoi pas?»

Le concept proposé par un jeune entrepreneur, qui avait pris place dans le local de l'Espace Atrium, semblait être séduisant (grill de viande et poisson). Mais le passage du métier de serveur grilladin à celui de chef d'entreprise a été un échec pour son instigateur et malgré les moyens mis à sa disposition.

C'est désormais Allo Pizza, tenu par des bouillantaïses qui a pris le relais, avec le premier service sur la commune de livraison de pizzas à domicile.

BFGoodrich	BRIDGESTONE	Continental	COOPERTIRES	GOODRIDE
Sava	LEAO TRUCK TYRES	GPS GUADELOUPE PNEU SERVICE 0690 48 33 33	DUNLOP	MICHELIN
Firestone	GOODYEAR		Infinity	PIRELLI
FULDA	HANKOOK	SAILUN	Kleber	FEDERAL
			YOKOHAMA	

LE BOURG - VIEUX HABITANTS

LES PNEUS PAS CHER EN GUADELOUPE C'EST AVEC GPS